

Code d'honneur

L'EPFL a pour mission de générer, partager et valoriser le savoir.

Elle encourage le développement du sens critique et de l'esprit d'innovation dans un climat de collaboration, de respect et de confiance mutuelle entre tous ses membres.

Elle respecte une charte éthique qui, fondée sur des éléments communs à toutes les cultures, est conforme au caractère international de l'École.

En tant qu'étudiant de l'EPFL, je m'engage à

- Adhérer aux principes de la charte éthique de l'EPFL ;
- Prendre connaissance des règlements régissant la vie de l'école et à les observer ;
- Respecter l'ensemble de la communauté de l'EPFL ainsi que son travail, particulièrement en favorisant le dialogue constructif en son sein ;
- Exiger qualité et probité dans mon travail personnel, me gardant de toute tricherie et de tout plagiat ;
- Contribuer par mon attitude positive à l'efficacité de l'enseignement et de l'acquisition du savoir ;
- Respecter les infrastructures de l'institution et son environnement ;
- Utiliser de manière appropriée les moyens mis à disposition par l'École, notamment les moyens informatiques.

Par mes actes et mon engagement sur ce code d'honneur, je contribue au rayonnement et à la réputation de l'EPFL et ainsi au respect de la valeur de ses diplômes.

Remarque : cette directive a été revue dans le cadre de la réorganisation 2017. Cette revue n'a donné lieu à aucune modification de la directive.